



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Juillet 2021



**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir

**Animateur interfilière :** Romuald Fontaine

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

## À retenir

**Météorologie :** les pluviométries sont plus hautes que les normales sur l'ensemble de l'île.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

**Rats (*Rattus sp.*) :** période sensible quand les cannes sont en phase de maturation et gorgées de sucre.

**Adventices :** en période de coupe, la pression des adventices est globalement en baisse.

**Informations diverses :** Aides aux investissements avec le plan de relance FranceAgriMer.

## Météorologie

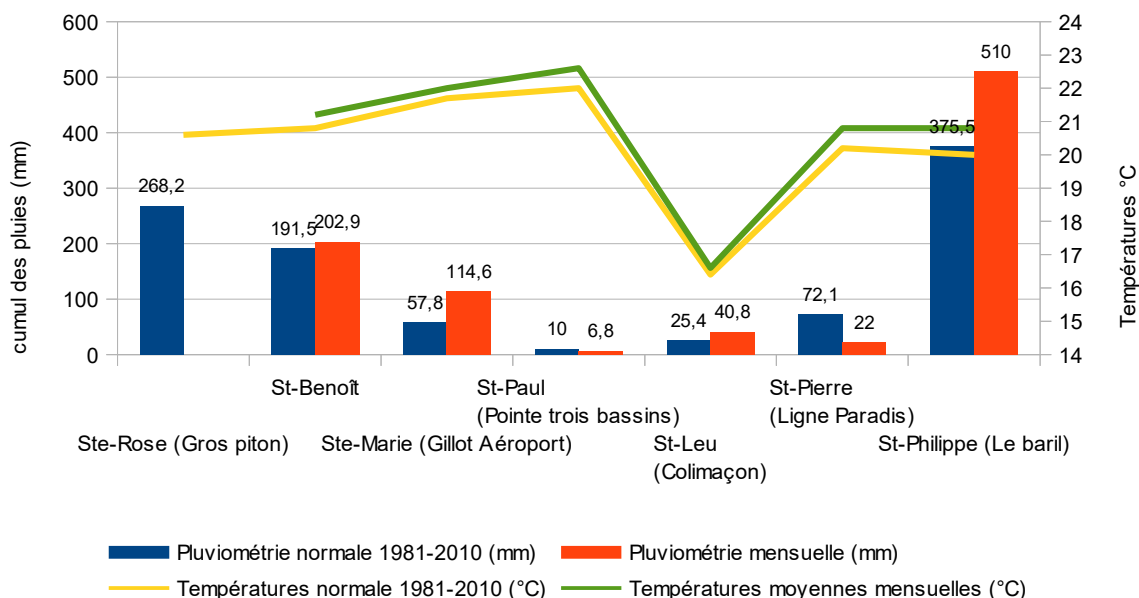
Relevés du mois de juillet 2021 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juillet.  
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe trois bassins	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	268,2	191,5	57,8	10	25,4	72,1	375,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	-	<b>202,9</b>	<b>114,6</b>	<b>6,8</b>	<b>40,8</b>	<b>22</b>	<b>510</b>
Températures normale 1981-2010 (°C)	20,6	20,8	21,7	22	16,4	20,2	20
Températures moyennes mensuelles (°C)	-	<b>21,2</b>	<b>22</b>	<b>22,6</b>	<b>16,6</b>	<b>20,8</b>	<b>20,8</b>

(données manquantes sur Ste-Rose, Gros piton)

Les températures du mois de juillet 2021 ont été globalement plus chaudes que les moyennes normales 1981-2010 dans la majorité des stations de l'île. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île.

Relevés de juillet 2021, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juillet.



## Phénologie

*Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de juillet 2021.*

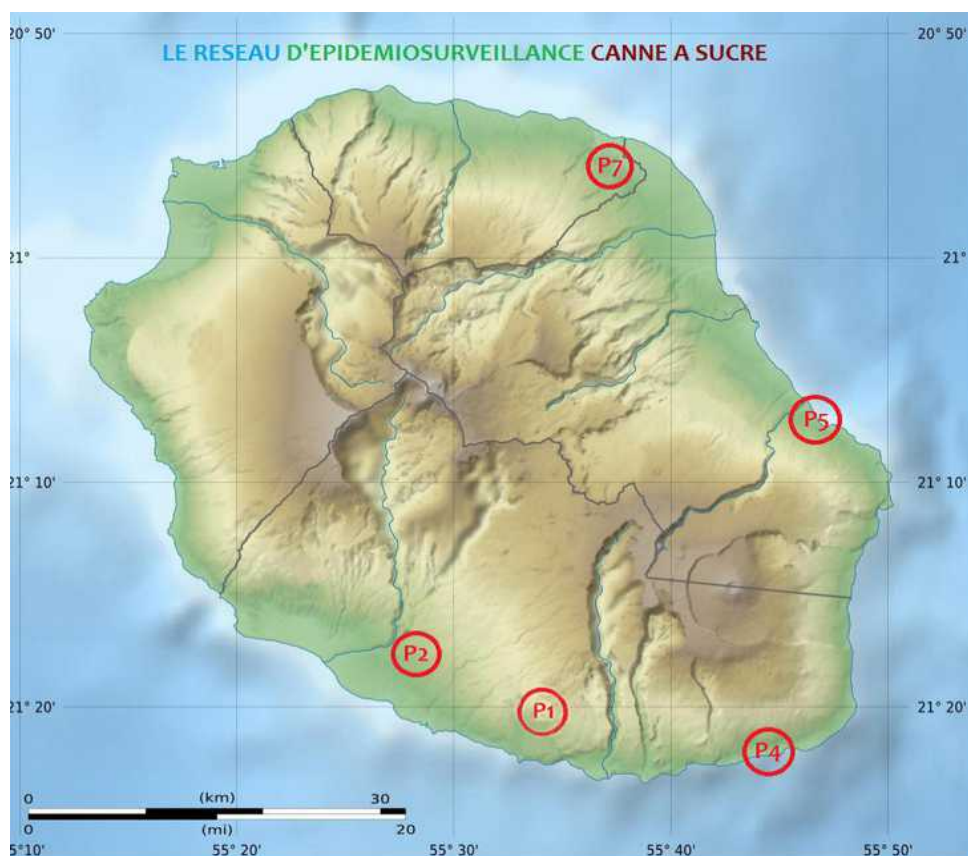
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2020	Récolte
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2020	Récolte
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2020	Récolte
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2020	Récolte
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2020	Maturation

## État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

*Répartition des parcelles de cannes en 2021.*

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.





## État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de juillet 2021.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 30 % de tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : attention, les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	P1, P2, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. Notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne. Participez aux campagnes de dératisation.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 30 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

### Gestion alternatives des bio-agresseurs.

Les parcelles récoltées récemment ou en cours de récolte comme la P1, P2, P4 et P5 ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose n'est pas encore présent sur les parcelles récoltées du réseau.

- Les borers ponctués n'ont pas progressé par rapport au mois dernier sur la P3 et restent en dessous du seuil de nuisibilité. Il peut être toujours opportun de planter des plants d'*Erianthus* pour lutter contre ce foreur. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes.** (Cf fiche phytosanitaire).

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets.

- La présence des cochenilles reste stable sur la parcelle P7 du réseau. Les parcelles récoltées P1, P2, P4 et P5 n'ont plus de cochenille. Elles

sont localisées au niveau des noeuds. Celles-ci ne **sont pas visibles si un épauillage n'est pas réalisé.**



Surveiller l'arrivée des pucerons jaune, noctuelles et borer rose sur les parcelles nouvellement récoltées

Le fait d'épailer les cannes à sucre met les cochenilles à la vue de tous les auxiliaires disponibles. En 1 mois, le travail commence déjà à être visible.

- Les rats peuvent commencer à réapparaître sur les cannes. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes âgées de plus de 5 mois et sur les variétés les plus chargées en sucre tel que la R579.

- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau. Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.



**Prévision:** vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne à partir de fin juillet dans l'Est. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

**Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur**  
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

### Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2021

	août 2020	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	jaune	jaune	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	vert	vert	vert	vert	jaune	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune
Noctuelle ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	vert	vert	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Cochenilles ( <i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i> )	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	orange	orange	orange	orange	orange	jaune
Rongeurs ( <i>Rattus</i> sp.)	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	vert	vert	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

### Enherbement des parcelles de canne au mois de juillet 2021.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	0	0	0	0	10
Mois après coupe	12	1	12	12	11
Dernière intervent bn	février	-	mars	mars	janvier
Type d'intervent bn	Manuel	-	Epaillage	Epaillage	Chimique
Seuil d'intervent bn	30%				
Évaluat bn des risques	Nul	Nul	Nul	Nul	Faible

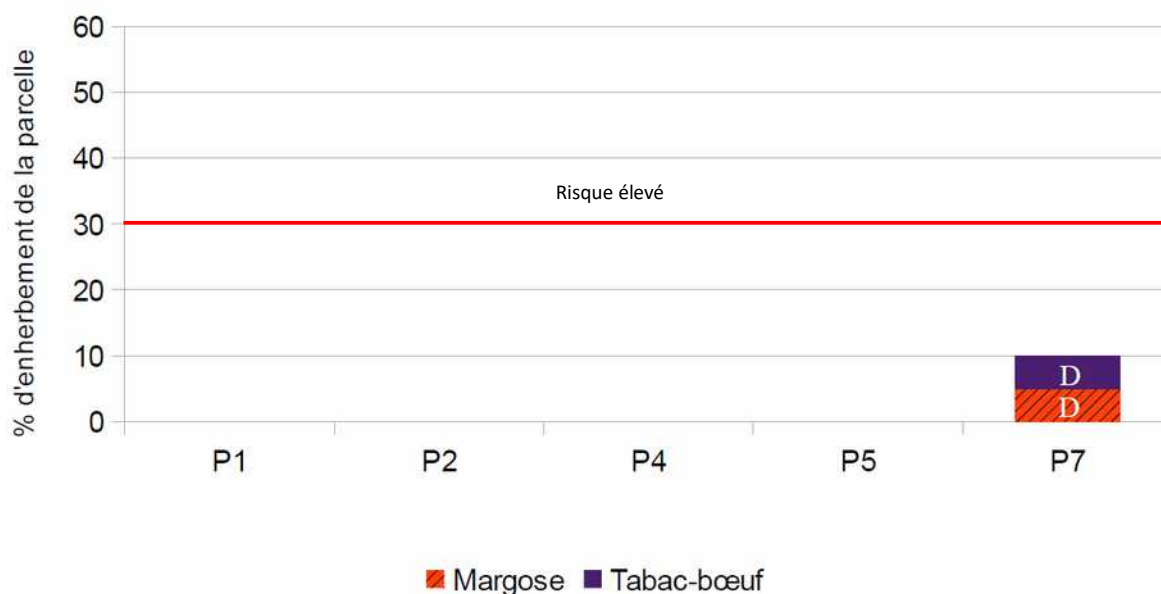
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

## Flore d'adventices présente au mois de juillet 2021.



**Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).**

Pour ce mois de juillet, les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % comme le mois dernier. Elles n'ont pas progressé dans les parcelles non récoltées grâce au stade phénologique des cannes à sucre bien développé qui bloque la possibilité aux adventices de croître en occultant la lumière dans les inter-rangs.

La parcelle P7 reste toujours enherbées avec une pression d'enherbement à risque faible. Les parcelles coupées ou en cours de coupe, comme sur la P1, P2, P4 et P5, voient leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).

Surveillez les lianes telles que la margose qui trouvent tout de même le chemin vers la lumière et les herbes ligneuses ou graminées difficiles à maîtriser (comme les fataques).



La récolte de la canne réduit les pressions d'enherbement

La parcelle P7 présente des adventices arrivées au stade de plante en floraison (D) présentant ainsi une concurrence et une menace plus sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, si vous constatez des adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne laissez pas les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



**Attention :** sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 t/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016)

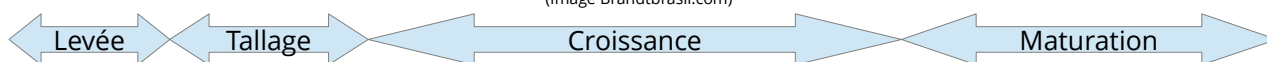
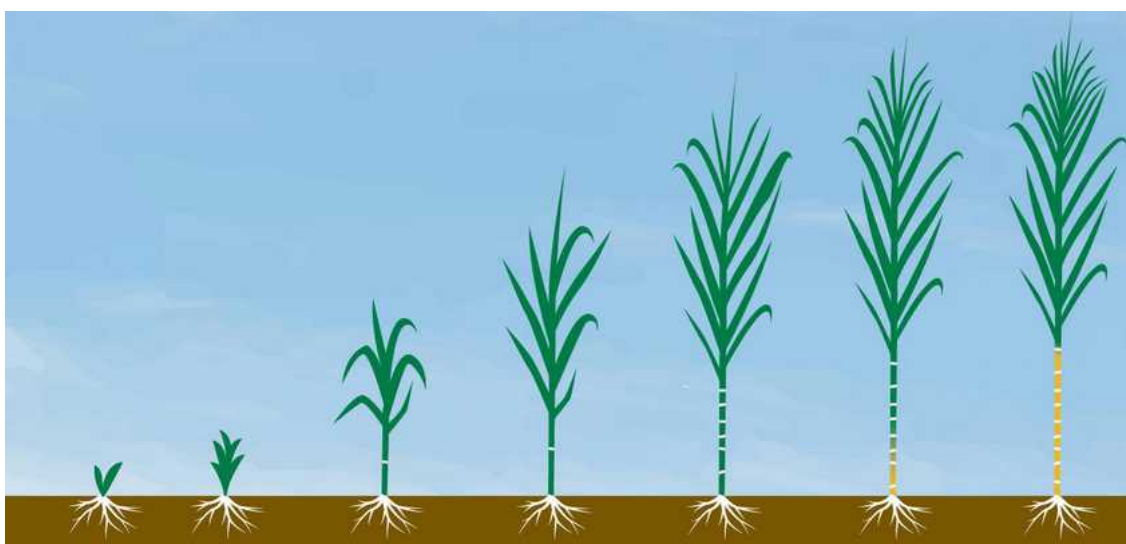
## Pression des adventices sur canne à sucre en 2021

	août 2020	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois de juillet pour la canne à sucre en croissance :



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P2										P7	P1, P4, P5

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 11<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> mois après la récolte, les rats peuvent être présents. Ils sont attirés par les cannes qui sont dans le cycle de la maturation et qui se chargent ainsi en sucre. Il continue toujours à se développer les cochenilles, les borers ponctués et les thrips. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.



Rat, *Rattus sp.*

Encore présents dans les cannes à sucre non récoltées



Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus*



Cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*



Thrips, *Fulmekiola serrata*



Au 1<sup>er</sup> mois après la récolte peuvent apparaître légèrement les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaune

Apparition dans les  
cannes à sucre  
récoltées



La chenille défoliatrice,  
*Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Sipha flava*

### Plan de relance FranceAgriMer, aides aux investissements

Annoncé par le gouvernement le 03 septembre 2020, le Plan de relance agricole comporte un important volet dédié à la transition agricole, alimentaire et forestière.

Des aides au renouvellement des équipements ont été mises en place sur 2 thématiques : le changement climatique (aléas climatiques) et la transition agroécologique (agroéquipements).

La demande est à faire en ligne et suite à une validation de l'organisme instructeur, l'investissement pourra être réalisé et la subvention réglée sur présentation de la facture acquittée.

Des listes exhaustives du matériel éligible sont fournies pour chacun des 2 dispositifs.

Le taux d'aide est de 75 % pour les DOM avec un plafond pour chaque mesure : 150 000 € pour les aléas climatiques et 40 000 € pour les agroéquipements. Ce plafond est augmenté pour les CUMA.

Pour prendre connaissance des modalités d'attribution et du matériel éligible, se connecter à <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs>:

Pour remplir votre formulaire de demande, se munir de votre numéro SIREN, date d'installation et d'une proforma du ou des équipements souhaités. Un seul dossier par agriculteur est éligible. Si vous souhaitez acquérir plusieurs matériels, il faudra faire la demande dans le même et unique dossier.

Le dépôt des demandes d'aide pour les aléas climatiques est actuellement ouvert et celui des agroéquipements ne le sera qu'à partir du lundi 20 septembre 2021.

N'hésiter pas à demander conseil à votre technicien (Chambre d'Agriculture, OP, fournisseurs...).

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :  
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)  
FDGDON Réunion  
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.